

Café-Philo (μεταξυ) "interface"

«Interface» comme lieu de passage, de manœuvre, de retournement, de volte-face...

il n'y a de doctrine que d'action.

Entre principes et applications, "la doctrine"?

Reprise (•) du thème du mardi 16/01/2007

Le mot "doctrine" est, le plus souvent, employé à tort et à travers. Pour cette raison, non seulement il n'est pas inutile de s'attacher à mieux cerner cette notion, mais il n'est pas superflu non plus de montrer qu'une série de questions de toute première importance se cache sous ce qui, sans cela, pourrait apparaître comme une simple querelle de mots.

Il s'agira en outre, à travers la tentative de réformer cette notion clef, de rectifier l'état d'esprit dont procède la définition tronquée en vigueur.

Qu'est-ce donc qu'une doctrine?

Pour répondre à cette question— dont l'importance apparaîtra rapidement — il a fallu, au préalable, mettre en fonction — et donc à leur place — les trois notions de *philosophie, théologie et idéologie...* En effet, une doctrine est un phénomène(*) composite (pléonasme, donc) qui va nous permettre de mettre en fonction dynamique notre premier ensemble tridimensionnel, selon une méthode que nous retrouverons à chacun de nos thèmes.

À l'instar de la *philosophie* qui se situe à l'étage supérieur... à l'échelon intermédiaire, le mot doctrine est un terme imprécis, communément perçu comme étant à peu près synonyme de dogme, philosophie, idéologie, principe, théorie, thèse, idée, voire opinion... Cette approximation a des conséquences graves, à commencer par la paralysie du phénomène *tripartite* que ce mot devrait illustrer...

Dans le domaine *parallèle* du religieux – qui est à l'origine du terme – le mot *doctrine* sert communément à désigner un ensemble composé *de révélations, de définitions et d'enseignements*: qui, en fait, contitue le dogme. Or, c'est de cette acception que découle son sens profane; toutes

deux semblent donc devoir être l'objet d'une réforme, car, comme nous le verrons, les principes ne constituent que le *tenant* d'une doctrine... ils ne constituent donc pas sa spécificité. *Il n'y a, en effet, de doctrine que d'action*. Les mots dogme, idée, philosophie... ont leurs sens propres; il convient de donner au mot *doctrine* celui qui lui revient... au risque de ne plus pouvoir penser ce qu'il désigne... et donc ne pouvoir agir en conséquence.

Pour définir ce qu'est – ou devrait être – une doctrine, commençons par écarter ce que nous en disent les dictionnaires qui ne s'intéressent qu'à une conception partielle et affaiblie de ce mot. Partis du sens vieilli de savoir – fidèle à son étymologie latine: docere, enseigner – les dictionnaires proposent souvent, un sens incomplet: « Ensemble des connaissances que l'on possède, ou celles proposées comme devant être enseignées » nous dit le dictionnaire ProLexis.

En revanche et plus sérieusement, "Le Robert pour tous", définit le mot doctrine comme un «ensemble de notions qu'on affirme être vraies et par lesquelles on prétend... orienter et diriger l'action...». Tous les ingrédients y sont... mais, nous le verrons, pas forcément de la manière la plus explicite.

Afin de couper court à une vaine querelle de mots, disons que nous emploierons ici le mot "doctrine" dans le sens inusité de: l'art et la manière de relier les principes (par où les choses commencent) aux réalités, afin d'assurer leur persévérance, leur réforme... ou leur remplacement. Cette définition est à rapprocher de celle que nous donnions de la philosophie..., mais, n'oublions pas que nous sommes ici, à l'étage intermédiaire du savoir-faire.

Afin de ne pas créer de confusion, il convient donc, lorsque nous employons le mot *doctrine*, de toujours le faire suivre du domaine d'application auquel il se rapporte; comme par exemple: doctrine religieuse, sociale, familiale, politique, économique, industrielle... incluant ainsi, non seulement: les réalités en cause, l'exposé des principes, des idées et des valeurs qui justifient et motivent l'action à mener, mais également une idée de stratégie et d'action à conduire... qui en constitue le cœur... Le mot doctrine est donc bien – au sens où nous l'employons ici, et que nous voudrions voir se généraliser – prédestiné à désigner une fonction plus complexe que le simple énoncé de principes.

Entre principes et applications

Dans les esprits, le premier volet de la définition du Robert: « ce que l'on tient pour vrai », apparaissant comme plus noble, est privilégié au point d'en confisquer le contenu entier. Or, reposons la question « une doctrine se limite-t-elle à l'énoncé de principes... ou en procède-t-elle? ». « Sort-elle de son rôle lorsqu'elle « prétend... orienter et diriger l'action?... ou cela n'est-il pas précisément sa raison d'être? » Autrement dit, la doctrine ne correspond-elle pas à la mise en adéquation des réalités et des principes qui les régissent... comme le faisait, mais à l'étage supérieur, la philosophie (et, en parallèle, la théologie dans son domaine)... et comme nous l'observerons, à l'échelon le plus bas, celui des applications...?

Nous le disions, une doctrine est toujours "d'action". Quel crédit peut-on, en effet, accorder à une doctrine uniquement tournée vers des principes? Et, d'autre part, que peut-on attendre d'une action engagée sans être fondée? Des réponses proposées à ces questions dépendront nos manières d'être, de penser, et en définitive de faire...

Le cœur d'une "doctrine" est donc bien une conjonction de coordination entre: la théorie et la pratique, l'intangible et le contingent, la pensée et l'action, les principes et leurs applications... le savoir et le faire.

Ce qui confirme qu'une doctrine, n'est constituée ni uniquement du corpus des principes antérieurs qui la fondent, ni des réalités visées qui sont... ce qu'elles sont... Toutes deux forment les tenants et aboutissants qu'une doctrine doit connaître et expliciter... Mais ce qui lui est spécifique consiste à mettre en relation et en fonction, autant que possible harmonieuse, ces deux pôles...

Entre horizontalité et verticalité

Venons-en maintenant et trop rapidement – car il s'agit là d'un aspect fondamental – à la question importante de savoir si une doctrine est affaire d'horizontalité ou de verticalité.

Pour de nombreux sujets, et particulièrement celui qui nous intéresse aujourd'hui, c'est là une question *cruciale* – et je pèse ce mot. La réponse à cette question est difficile, non tant en soi... non parce qu'elle serait compliquée ou complexe, mais parce qu'elle fait appel à une gymnastique de l'esprit à laquelle nous ne sommes pas accoutumés, habitués que nous sommes à une pensée linéaire, tout au plus à deux dimensions, alors qu'il s'agit ici d'une pensée pour ainsi dire en expansion dynamique... à laquelle, cependant, un peu d'exercice donne accès...

Une doctrine est, si ce n'est une "verticalité" – mot que nous réserverons à l'échelle existentielle (qui va des minéraux au divin en passant par les végétaux, les animaux... et l'homme –, du moins une hauteur – ou, si l'on préfère, une épaisseur – dont les trois strates ont chacune leur dynamique transversale...

De plus, une doctrine, dans l'acception qui nous intéresse ici, est aussi une verticalité, en ce sens que sa logique interne se déploie sur trois niveaux: celui de l'étude des principes, celui, intermédiaire, de leur transposition-adaptation-diffusion, celui de la mise en pratique, enfin.

Nous avons là (très schématisé) le déploiement d'une théorie de l'action. Or, en dehors du marxisme et de sa praxis, les doctrines d'action – alternatives à la pensée duelle, à la dialectique négative et à ses dérivés – sont inexistantes... si l'on considère que la manière libérale s'apparente, par sa logique interne, à une absence de doctrine, donc davantage à un laisser-faire qu'à un savoir-faire. Ces considérations nous confirment l'importance, a priori insoupçonnées, de notre sujet...

A l'instar de la constitution de notre être: corps, âme et esprit, de notre tripartition intime: mémoire, intelligence, volonté, de la ternarité de leur fonctionnement – et, partant, de la vision tridimensionnelle de la création—... une doctrine est donc bien à la croisée des chemins... là où se

situe, le moyen-terme, le lieu médian (le vide, du Tao, non comme le néant, mais "vide" comme une place publique peut l'être... un appel à être occupée...) — ou médiateur — du savoir-faire...

Mais, nous ne pouvons en rester là, pour être complet, nous devons ouvrir le décor. L'ensemble crucial que nous venons de schématiser fait, en effet, partie d'un ensemble plus vaste répondant au même dispositif ternaire, mais à une échelle supérieure. Tout ce qui touche à l'humain exige, en effet, que soit prises en compte les trois partitions de notre être: corps, âme et esprit. Pour ce faire, nous devons inscrire l'ensemble que nous venons de décrire dans un ensemble mettant en parallèle le temporel, l'intellectuel et le spirituel..., ou, plus concrètement, le politique, le culturel et le religieux... Cela complexifie encore le problème, mais il fallait y venir à un moment ou à un autre... afin d'ouvrir au maximum la perspective.

Fonctionnement ternaire

Comment donc, me direz-vous, cette *ternarité* fonctionne-t-elle? Répétons-le une fois encore, sous une forme un peu différente...

Une doctrine fonctionne un peu comme une recette de cuisine. Voyez ce pommier et ce carré de blé, même s'ils poussent dans le même champ, ils ne font pas la tarte aux pommes. Les ingrédients nécessaires n'y suffiront pas, Il y faudra une recette à laquelle se référer, un savoir-faire, une manière...; il y faudra, enfin, une volonté pour la faire.

De même pour une doctrine dont :

- Le premier temps, prioritaire, est la prise en compte de la réalité des personnes et des situations.
- *Le deuxième moment* est celui de la prise en compte des principes correspondants.
- *Le troisième temps*, enfin, consiste à rechercher la meilleure manière de mettre en relation les principes concernés et les réalités à maintenir, à réformer, voire à remplacer.

La constitution de cet ensemble dynamique devrait être un art, si ce n'est celui de l'harmonie, du moins celui de l'entente, de l'accord, voire du compromis. Malheureusement, il consiste généralement à disposer ces deux pôles en position de duel, et le lieu de leur rencontre en champ de bataille..., ce qui revient à générer des situations conflictuelles que nous ne connaissons que trop.

Juger de la valeur d'une doctrine consiste donc à mesurer : d'un côté le bien fondé des principes à auxquels se référer, de l'autre l'objectivité de la prise en compte des situations... et enfin à appécier la qualité des moyens choisis en vue d'établir ou de rétablir les conditions pour que les réalités deviennent ce qu'elles devraient être.

La perversion à craindre de la fonction doctrinale est donc triple; le première consiste à fabriquer les principes à mettre en pratique...; la seconde à voir les réalités telles que nous voudrions qu'elles fussent... conformes à nos décrets, opinions ou vues partisanes; la troisième enfin consiste à préconiser des manières mauvaises ou inadéquates de les réunir. Ces attitudes – perversion et subversion du réalisme – procèdent nécessairement – indépendamment du contenu – d'un esprit idéologique qui est l'ennemi numéro un de toute saine doctrine.

Le retournement de cette dérive dualiste ne peut se faire par *enchantement*. Car, *la perfection n'est à la fin des choses* »... qu'à la condition qu'elles soient *bien orientées* ». Or l'orientation de l'action est le premier rôle d'une doctrine.

Manière d'être

Si, les principes sont antérieurs, et les réalités ce qu'elles sont, seule *la manière* de les accorder nous appartient! Manière de connaître et d'explicter les principes et les réalités... dont dépendront les bonnes manières de les accorder.

Or les *principes* auxquels l'on se réfère sont souvent agnostiques, anarchistes, athées, ésotériques, libéraux, positivistes, marxistes, socialistes, pacifistes, écologistes... autant d'émanations d'esprits idéologiques par l'absolutisation de la pensée... personnelle, autant dire d'opinions. Or les "bons" principes – ceux qu'il convient d'appliquer – ne sont-ils pas ceux qui permettent de maintenir ou d'obtenir les conditions de la satisfaction de la destinée de l'homme: *devenir ce qu'il est appelé à devenir...*

La deuxième composante se rapporte aux domaines d'application: les réalités familiales, locales, régionales, nationales, européennes, mondiales; sociales, politiques, religieuses ou économiques, artistiques... Ces réalités peuvent être plus précises encore: corporatistes, pédagogiques... ou moins nobles: commerciales ou industrielles... car elles exigent honnêteté et objectivité... qualités qui ne sont pas le propre des idéologies.

- Comment, dans ces conditions, la capacité de la troisième composante – le tiers inclus – moteur de la doctrine, celui de*la mise en relation*, autant que possible harmonieuse, *de ces deux pôles*, qui confère en définitive à une doctrine sa valeur spécifique... pourait-elle être satisfaisante ?

La situation n'est pas meilleure si aucune recherche d'adéquation n'est faite... Car, si personne ne procède à l'attelage, le cheval restera au pré, et la voiture au garage... et le voyage n'aura pas lieu. Si le paysan ne sème pas convenablement, le grain restera inutile, le champ stérile, et l'affamé sur sa faim! Si l'on coupe ou désaccorde l'émetteur ou le récepteur d'une radio, ou les deux phases d'une installation électrique... il n'y aura ni son, ni énergie... Si, entre les principes et les réalités la recherche de l'adéquation n'est pas faite, nos entreprises sont vouées à l'échec.

Que l'union des deux pôles n'ait pas lieu, et l'on se retrouve avec des éléments ayant perdu jusqu'à leur raison d'être.

Or, le *tiers-inclus* – troisième élément, intermédiaire de tout phénomène –, qui assure la relation entre *tenant* et *aboutissant*, n'existe que par les deux autres... que, cependant, il unit... Paradoxe, pour ne pas dire mystère de la vie... Or, nos « petits mystères » ne sont-ils pas le reflet, ne constituent-ils pas les vestiges du « Grand Mystère », celui qui répond aux questions: *qui sommes-nous? d'où venons-nous? où allons-nous?*

...ensuite éliminer, enfin choisir

Distinguer, éliminer, choisir, unir: voici résumées les préoccupations premières et constantes, disons même uniques, de toute doctrine.

Après avoir éliminé les *mauvaises* raisons et les *mauvaises* manières – celles qui sont totalement inadéquates – commence le choix des moyens. Cette liberté ne consiste pas, nous le savons bien, à choisir entre le *bien* et le *mal*, mais à choisir – une fois éliminé ce qui ne peut convenir – la meilleure manière de faire ce qui convient... et de le bien faire. C'est donc à cette distinction qu'il convient de s'attacher en priorité.

Une fois écarté ce qui ne peut convenir: le pire..., s'ouvre la diversité du meilleur possible. Il convient alors de rechercher les rapports, les liens, les accords..., de telle manière que la première entente devienne à son tour l'élément premier de la relation suivante... enclenchant ainsi un mouvement irrésistible vers la paix.

Or, la mentalité duelle, dans laquelle nous nous sommes laissés enfermer, est comparable à celle de celui qui construit un pont, sans connaître la résistance des matériaux, et sans tenir compte de l'état des rives qu'il se propose de relier. Dans ces conditions duales, si ce n'est duelles – il ne faut pas s'étonner, ni se scandaliser, de ce que nos efforts restent vains, de ce que les édifices ne résistent pas aux outrages du temps et des hommes, et qu'en définitive, tout s'écroule.

Les hommes se mettent dans une situation analogue, lorsque, ignorant toute ternarité, ils inclinent comme naturellement à tout mettre en position de duel, et sa logique de néantisation, dans laquelle chaque opposition entraîne le conflit suivant. Une funeste confusion, en effet, conduit les hommes à appliquer la relation d'exclusion réservée à discriminer le bien du mal, à la manière de parvenir, si ce n'est au Vrai et au Bien, du moins au véridique et au meilleur. Ils recherchent plus volontiers – et c'est là un triste mystère – à concilier l'inconciliable, qu'à assumer les différences et les complémentarités!

Cette propension au conflit – cultivée par les philosophies dualistes – est devenue incontournable. Une telle perversion ne peut être due – c'est du moins ce qu'il ressort de l'observation des méfaits causés – qu'à une rupture. Qu'on lui donne le nom que l'on voudra, fût-il celui de péché originel, cette rupture a laissé la nature humaine comme désarticulée, dérelationnée... Et nous ne pouvons que prendre acte des conséquences désastreuses de ce qui ressemble à un séisme de notre Être... Les conséquences de cette brisure ont pour point commun la perversion, la subversion, voire la destruction du terme intermédiaire – le tiers-médian – facteur d'unité productrice de dynamisme et de fécondité.

Pour rendre dynamisme et fécondité à nos entreprises, il convient donc de généraliser la mise en fonction *ternaire* de tout phénomène, et singulièrement des doctrines... sachant que cela relève de la *manière* qui seule nous appartient... et donc du choix des moyens. Paradigme non absolutiste par définition, qui donc ne justifie en rien que l'on s'entre-tue en son nom.

Michel Masson, le modérateur